

N/Références :

DSO/MPB/FTH/ABL/HHA/VC/N° 2024/4448
SC 178 807 77663

Objet : CRF 2023

📁 Suivi par : Hémerick HABRICOT

☎ : 05 90 93 23 90

📠 : 05 90 24 95 34

✉ : h.habricot@semag.fr

Monsieur le Directeur Général de
CAP EXCELLENCE
18, Bd Légitimus
97110 POINTE A PITRE

Abymes, le 11 JUL 2024

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux termes de notre mandat, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le compte rendu financier pour l'année 2023 de l'opération suivante :

« Requalification et dynamisation économique de la Zone Economiques du Centre-Ville de Pointe-à-Pitre »

Il convient de soumettre ce document à votre assemblée délibérante. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire retour de la délibération correspondante.

Restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Directeur Général** en l'assurance de notre haute considération.

 / Le Directeur Général,

Henri LAVENTURE


Par déléation
La Directrice Adjointe
Marie-Faule LELIEUX


Pièces jointes :
CRF 2023





Département de la Guadeloupe
Communauté d'agglomérations
Cap Excellence



Société d'Économie Mixte
D'Aménagement de la Guadeloupe

REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU CENTRE-VILLE DE POINTE-À-PITRE (Quai Lefèbvre et Rue Lamartine)

COMPTE-RENDU FINANCIER ANNÉE 2023



Juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Table des matières	2
2. Présentation de l'opération requalification de la ZAE de Pointe à Pitre.	3
2.1. Périmètre de l'opération	5
2.2. Historique de l'opération.	7
2.3. Études de maîtrise d'œuvre.	9
2.4. Programme de la requalification urbaine de la ZAE de Pointe à Pitre.	11
3. Situation administrative et juridique de l'opération.	13
4. Compte rendu opérationnel.	14
4.1. Équipe projet.	15
4.2. Liste des marchés.	17
4.3. Avancement.	19
5. Compte rendu financier.	20
5.1. Bilan.	21
5.2. Prévisions recettes dépenses	24
5.3. Évolution du bilan et de la recette	25
6. Annexes	26
6.1. Annexe 1 : Délibération d'approbation du CRF 2022	26
6.2. Annexe 2 : Projet de délibération d'approbation du CRF 2023	29
6.3. Annexe 3 : Planning	30
6.4. Annexe 4 : Bilan synthétique au 31/12/2023	31
6.5. Annexe 5 : prévisionnel recettes dépenses 2024	32
6.6. Annexe 6 : Liste des factures	33

Nom de la société : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA GUADELOUPE Sigle : S.E.M.A.G Collectivité contractante : Communauté d'agglomérations Cap Excellence OPERATION : 3536 - REQUALIFICATION DE LA ZAE DE PONTE A PITRE	
Nature de la convention : Convention de Mandat établie entre la société et la collectivité	
Dates	
Délibération d'approbation de la collectivité	19/10/2016
Signature de la convention	25/11/2016
Dépôt de la convention à la préfecture	01/12/2016
Fin de validité de la convention	fin gpa
Signature de l'avenant n°1	en cours
 Approbation du bilan initial 25/11/2016 Approbation du dernier bilan 02/03/2023	

RECAPITULATIF
Libellé de l'opération

	CRF 2021		Prévision 2023	Réalisé 2023	<i>écarts Prévisions/ Réalisé</i>	Réalisé Cumulé au 31/12/23	Reste à réaliser	Prévision 2024	CRF 2023
	Dernier bilan approuvé								Bilan à approuver
	K€ TTC	K€ TTC							K€ TTC
Participations	3 638	2 044	490	-	1 554	1 147	2 491	1 860	3 638
TOTAL DES PRODUITS	3 638	2 044	490	-	1 554	1 147	2 491	1 860	3 638
Travaux	3 017	1 946	432	-	1 514	669	2 348	1 411	2 991
Travaux phase 1 et 2	2 563	1 820	432	-	1 388	432	2 131	1 283	2 560
Création plateau surélevé	236	-	-	-	-	217	19	-	236
Divers et imprévus	217	126	-	-	126	20	197	128	195
Etudes	400	64	30	-	34	286	114	49	443
Frais financiers	30	3	2	-	1	5	25	9	20
Frais généraux	170	26	20	-	6	139	31	16	174
Frais divers	22	5	-	-	5	1	21	7	10
TOTAL DES CHARGES	3 638	2 044	484	-	1 560	1 100	2 538	1 492	3 638

PRÉAMBULE

Le présent Compte-Rendu Financier (C.R.F.) est réalisé conformément à l'article 19 de la convention de mandat « Requalification et dynamisation économique de la Zone d'Activités Économiques du Centre-Ville de Pointe-à-Pitre ».

Il présente une description opérationnelle et financière au 31 décembre 2023 de l'avancement de l'opération « Requalification et dynamisation économique de la Zone d'Activités Économiques du Centre-Ville de Pointe-à-Pitre (Quai Lefèbvre et rue Lamartine) » confiée à la SEMAG par convention de mandat en date du 25 novembre 2016.

Il sera soumis à l'examen de l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération Cap Excellence.

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION REQUALIFICATION DE LA ZAE DE POINTE À PITRE.

1.1. PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Cap Excellence, dans le cadre de son Plan d'Action Stratégique Économique (PASEC), conscient de l'enjeu du développement socio-économique que revêt la requalification de la zone d'activités de Pointe à Pitre, a lancé en 2017 un programme d'études et de travaux sur le périmètre de réflexion ci-dessous matérialisé.

Dans ce contexte plusieurs études ont été réalisées,

- Diagnostics,
- Études du transport,
- Études des performances environnementales des bâtiments,
- Études architecturales et paysagères,
- Études foncières, études socio-économiques,
- Études fonctionnelles de la ZAE,
- Contraintes règlementaires,
- Opportunités foncières,
- Faisabilité financière, juridique du projet.

Ces études ont conclu à la réalisation des travaux de requalification du Quai Lefèbvre (du boulevard Chanzy à la rue Lamartine) et de la rue Lamartine (du quai Lefèbvre à l'église St Pierre et St Paul).



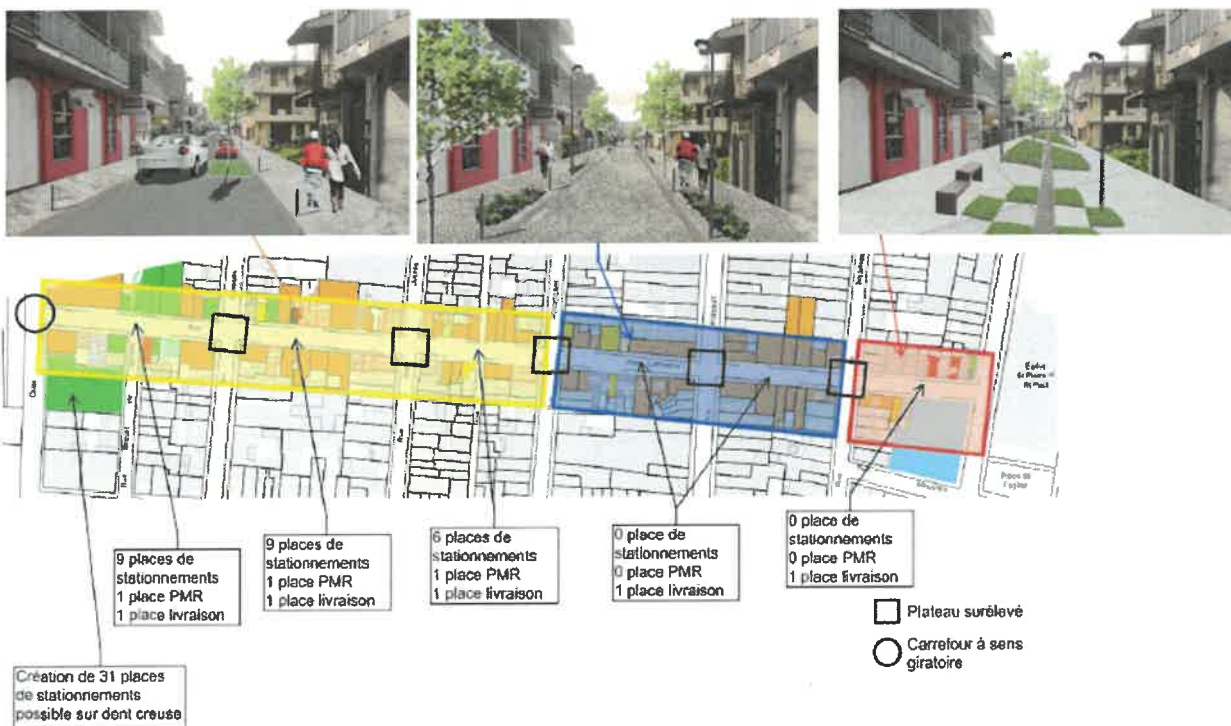
1.2. HISTORIQUE DE L'OPÉRATION.

En 2017, est rédigé un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD) comprenant :

- Une tranche ferme : Requalification des rues Lamartine et Sadi Carnot (mission de MOEU complète : études et suivi de travaux) ;
- Une tranche optionnelle : Aménagement de l'entrée de ville Nord-Ouest (mission études)

La consultation a été lancée le 19 juin 2018, avec une remise des offres le 23 juillet 2018. Les 6 offres reçues ont été ouvertes par la commission de Cap Excellence le 7 septembre 2018. La Commission d'Appel d'Offres du 13 décembre 2018 a attribué le marché au Groupement VIALIS – mandataire / URBIS SAS / Atelier LD / H3C-CARAIBES pour un montant de 256 000,00 euros HT.

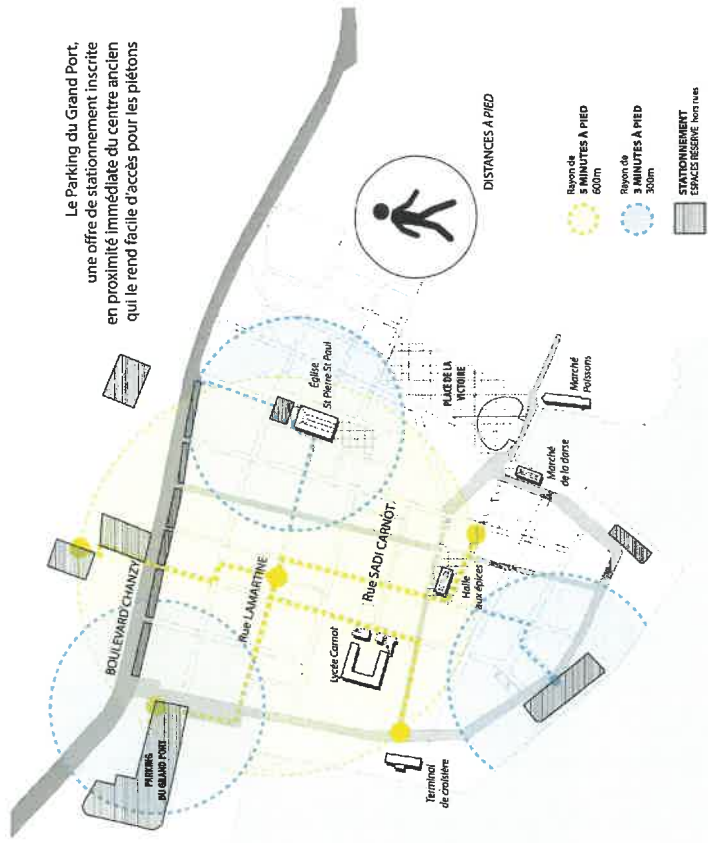
L'Ordre de Service (OS) du démarrage des études de diagnostic a été émis le 4 février 2019. Le groupement a remis le rapport de Diagnostic le 13 février 2019. Ce diagnostic, appuyé notamment sur une enquête réalisée auprès d'une cinquantaine de riverains, a été présenté à Cap Excellence le 26 février 2019. Des principes d'aménagement de la rue Lamartine et de la rue Sadi Carnot ont été proposés.



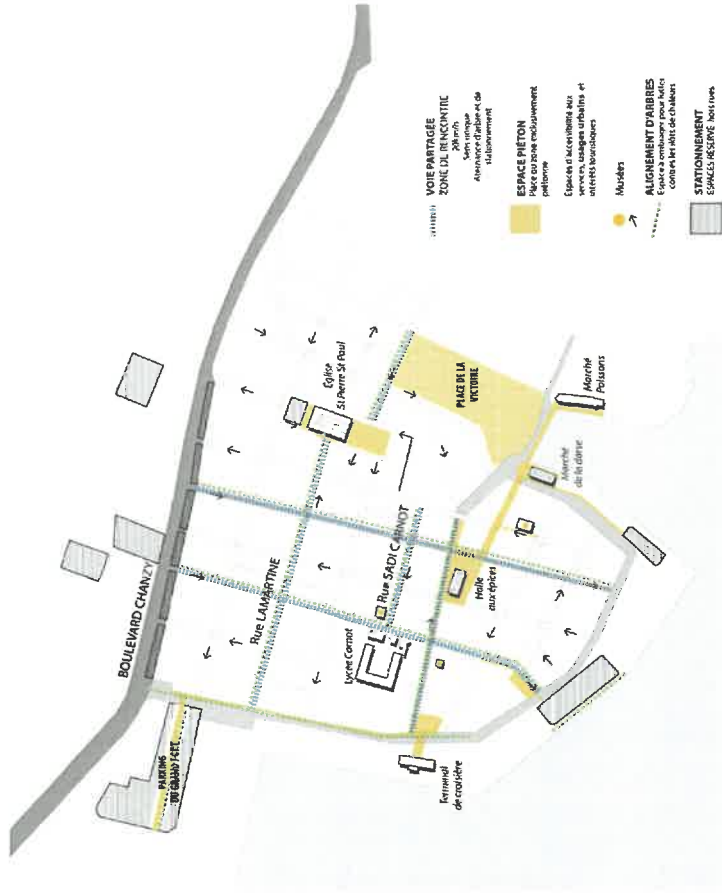
Principe d'aménagement de la rue Lamartine

L'OS de démarrage de la mission d'études avant-projet (AVP) a été notifié au Groupement le 8 avril 2019. Un premier rapport AVP incomplet a été remis le 7 août 2019. L'AVP a été remis en mai 2021 intégrant des demandes de modifications, et notamment une réflexion sur les mobilités piétonnes à l'échelle du centre-ville.

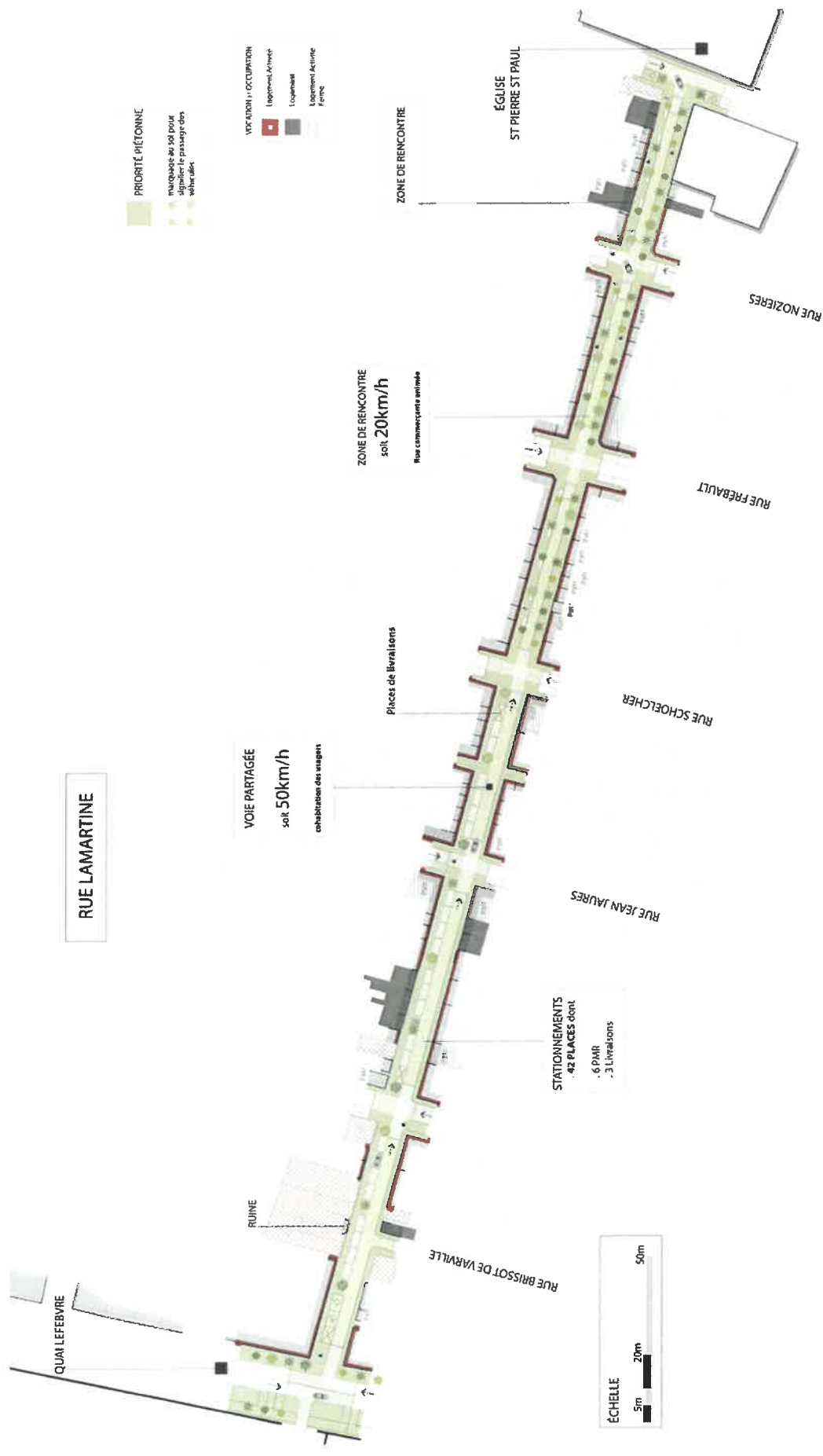
Le Parking du Grand Port, une offre de stationnement inscrite en proximité immédiate du centre ancien qui le rend facile d'accès pour les piétons



MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS : OFFRE DE STATIONNEMENT ET DISTANCES À PIED



MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS : PIÉTONISATION ET VOIES PARTAGÉES



Projet de requalification de la rue Lamartine – AVP

Parallèlement, un cahier des charges a été élaboré afin de pouvoir réaliser des études hydrauliques complémentaires aux études urbaines, la problématique de gestion des eaux pluviales étant particulièrement prégnante dans ce secteur.

La requalification du centre-ville de Pointe à Pitre est fortement liée à l'interface entre la Ville et le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG).

Les flux piétonniers du centre-ville sont importants en provenance du parking réalisé par la Ville sur le périmètre du GPMG. L'amélioration des circulations piétonnes de la rue Lamartine permet donc une meilleure connexion avec le parking. Cela est une des réponses apportées au traitement de l'entrée de Ville.

Cette esquisse d'aménagement a été présentée aux services du GPMG lors d'une réunion le 5 juillet 2022.



Les travaux concernent l'aménagement du quai Lefèbvre et de la rue Lamartine.

Programmation début des travaux en fin deuxième trimestre 2023.

1.3. ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE.

1.4. PROGRAMME DE LA REQUALIFICATION URBAINE DE LA ZAE DE POINTE À PITRE.

En 2017, une étude de préprogrammation réalisée par le BET VIALIS pour un montant de 13 400 € HT avait permis de définir un programme d'aménagement urbain dans la zone d'activités économiques de Pointe à Pitre.

En 2020, les nouveaux enjeux portés par la nouvelle municipalité de la Ville de Pointe-à-Pitre a réorienté la programmation et recentré les interventions en priorisant l'entrée Nord-Ouest de la Ville et l'accès traversante entre le port touristique et le cœur de ville.

En 2022, les études ont identifié sur cette zone la requalification prioritaire des Quai Lefèbvre et rue Lamartine.

Dans ces conditions, le programme des travaux retenu est décomposé en une tranche ferme et 4 tranches optionnelles déclinées comme suite :

➤ *Tranche Ferme :*

- Aménagement du quai Lefèbvre, depuis le boulevard Chanzy jusqu'à la rue Lamartine.
- Aménagement de la rue Lamartine, du quai Lefèbvre à la rue Frébault.

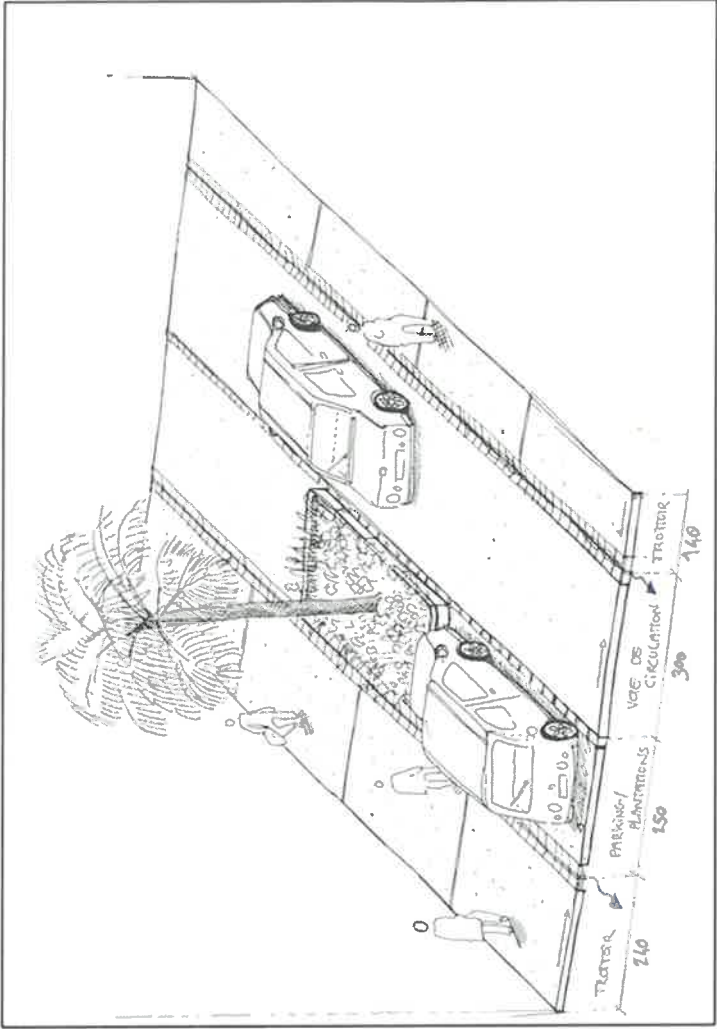
- *Tranche optionnelle 1 :*
 - Aménagement de la contre-allée du Boulevard Chanzy.
- *Tranche optionnelle 2 :*
 - Aménagement de la contre-allée du Quai Lefèbvre et emprise GPMG.
- *Tranche optionnelle 3 :*
 - Aménagement de la rue Lamartine de la rue Frébault à l'église St Pierre et St Paul.
- *Tranche optionnelle 4 :*
 - Aménagement du parking dans l'emprise GPMG.

En 2023, un marché de travaux alloti (2 lots) est lancé en consultation :

- *Lot 1 : Terrassements, VRD, aménagements urbains, aménagements paysagers.*
 - Réfection de la chaussée, réalisation d'enrobés ;
 - Création d'une continuité du cheminement piéton, largeur 2 m au moins d'un côté ;
 - Organisation du stationnement unilatéral et création des places réservées au PMR ;
 - Uniformisation du revêtement des trottoirs, gestion des accès aux commerces ;
 - Traitement qualitatif des intersections avec les rues transversales ;
 - Amélioration de la gestion des eaux de ruissèlement de la chaussée (unilatéral) ;
 - Mise en place d'une signalétique piétonne et touristique ;
 - Dégagement des obstacles présents sur les trottoirs ;
- *Lot 2 : Enrobés, signalisation horizontale et verticale.*
 - Travaux d'enrobés
 - Travaux de signalisations horizontales
 - Travaux de signalisations verticales

Pour rappel, l'objectif primaire de cet aménagement est la sécurité, notamment par l'aménagement de voie d'accès des véhicules de secours.




Le principe retenu à la rue Lamartine est une voie de circulation à sens unique longée d'un côté d'une bande de stationnement arborée d'essence végétale adaptée. Cet espace carrossable est contraint des deux côtés par un cheminement piéton en pied d'immeuble.

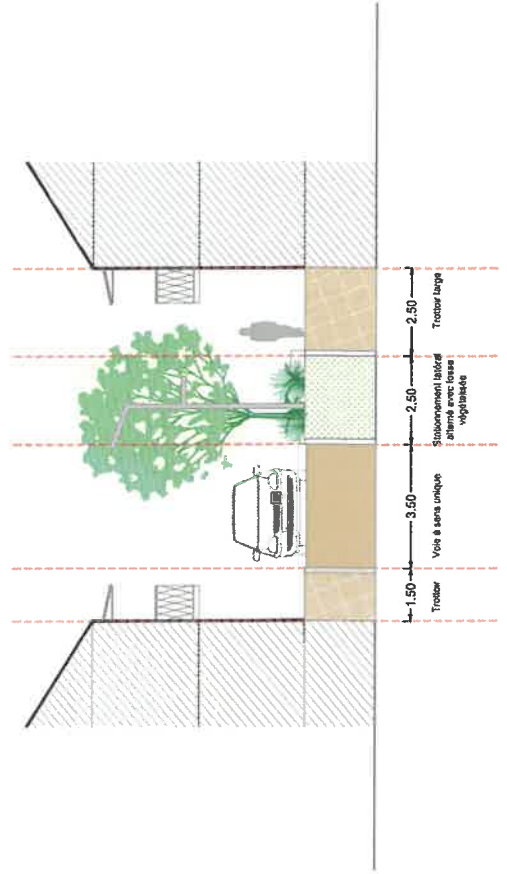




COUPE DE PRINCIPE RUE LAMARTINE

LÉGENDE

-  **EMBOÛÉ**
VOIE PARTAGÉE
-  **RÉBINE GRANILLONNÉE TEINTÉE**
PROTECTORAT ET PAVAGE D'EMBOÛÉ
-  **FOSSÉS PLANTÉS**
ARBRES D'OMBRAGE - ARBRES



L'estimation du coût des travaux pour l'aménagement de cette entrée de ville et de la rue LAMARTINE est de **4 688 k€ HT**.

Le 02 mars 2023, CAP Excellence en conseil communautaire, considérant l'avis favorable de la commission des affaires financières, les objectifs de son PASEC, et l'enjeu du développement économique au service de l'emploi a approuvé l'exécution des travaux de requalification du quai Lefèbvre et de la rue Lamartine pour un montant d'opération de **3 638 k€ TTC**.

2. SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'OPÉRATION.

Document	Date	Objet
Délibération du conseil communautaire N°2015.06/209	20/10/2015	Approbation du plan de financement prévisionnel de 1 050 000 €
Délibération du conseil communautaire N°2016.03.03/260	09/03/2016	Approbation du plan de financement pour un montant de 3 105 000 €, autorisation à solliciter les financements FEDER, FISAC et Région
Délibération du conseil communautaire N°2016.10.02/94	19/10/2016	Autorisation à signer le marché avec la SEMAG pour un montant de REM de 162 114 € TTC
Contrat de mandat public	25/11/2016	Définition des missions du mandataire budget de 3 417 214 € TTC
Envoi CRF 2017	27/04/2018	Envoi CRF 2017 par SEMAG
Envoi CRF 2018	17/10/2019	Envoi CRF 2018 par SEMAG
Envoi CRF 2019	03/07/2020	Envoi CRF 2019 par SEMAG
Délibération du conseil communautaire N°2021.11.09/220	12/11/2021	Approbation du CRF 2020
Avenant n°1 validant bilan du CRF 2020	27/12/2022	Validation bilan du CRF 2020 et clauses de financement
Délibération du conseil communautaire N°2023.03.01/389	03/03/2023	Approbation du CRF 2021
CRF 2022	A la rédaction du présent CRF	Le CRF 2022 est en attente de validation par CAP Excellence.

3. COMPTE RENDU OPÉRATIONNEL.

3.1. ÉQUIPE PROJET.

3.1.1. TRAVAUX

BMJ (BETON MOBILE JANKY)

Travaux de Requalification Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Optionnel 3-Lot 1

SYNERGIE BTP

Sous-traitant (Béton) BMJ – Lot 1

CEE

Sous-traitant (éclairage) BMJ – Lot 1

JARDIN ET PAYSAGE

Sous-traitant (Espaces verts) BMJ – Lot 1

SOGETRA

Travaux de Requalification ZAP Pap-Tranche Ferme + Tranche Optionnelle 3-Lot 2

3.1.2. ETUDES

ANTILLES GEOTECHNIQUE

Mission d'Études Géotechniques G1 et G2

AXO

Mission de Levé Topographique sur les Existants

Relevé Par Laser-Scanner des Rues Lamartine

BECOM

Conception de Supports Visuels dans le Cadre de la Réalisation de 3 Totems

COFARIS FONCIERE (LESHYPOTHEQUES.COM)

Consommation octobre 2017

Demande Fiche Hypothèque Ae 1 et Ah 554

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Apc Mission MOE Urbaine

GEODETECT

Détection et Cartographie des Réseaux

Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux Existants

BUREAU VERITAS

Mission CT

JOURNAL OFFICIEL

Publication Aapc Mission de MOE Urbaine

LACASCA JEAM-MARC (JMSPS)

Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre-Ville de Pap

PROCOM

Réalisation 3 Totems

VIALIS INGENIERIE

Étude de Préprogrammation

Réalisation d'un Visuel 'Communication'

3.1.3. ETUDES MAÎTRISE D'OEUVRE

ATELIER L-D URBANISME - PAYSAGE - TECHNIQUES ENVIRONNEMENTALES

Mission de MOE pour les Travaux de VRD

H3C CARAIBES

Mission de MOE pour les Travaux de VRD

URBIS

Mission de MOE pour les Travaux de VRD

VIALIS INGENIERIE

Mission de MOE pour les Travaux de VRD

3.1.4. GESTION

SEMAG

Rémunération Forfaitaire-2016f01

3.1.5. DIVERS

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Apc Travaux Réaménagement Carrefour Lamartine

Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre

Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre-Avoir

Marché de Travaux pour la requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre

Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre-Avoir

PRESSE ANTILLES GUYANE (EX FRANCE ANTILLES) GPE

Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre

Marché de Travaux pour la requalification de la Zae du Centre-Ville de Pointe-À-Pitre

3.2. LISTE DES MARCHÉS.

N° Engagement	Références	Client	Section	Type de Marché	Date de Signature
M23.82179	SOGETRA	Travaux Requalification Zae Pap Tranche Ferme Lot 2	Ad-Travaux	Marché	30/03/2023
M23.82180	BMJ (BETON MOBILE JANIKY)	Travaux de Requalification Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Optionnel 3-Lot 1	Ad-Travaux	Marché	12/04/2023
M23.82190	JARDINS ET PAYSAGES	Travaux d'Aménagement Paysager	Ad-Travaux	Marché	12/04/2023
M23.82190	CEE CARAIRES (EX CEE GUADELOUPE)	Travaux d'Éclairage Extérieur	Ad-Travaux	Marché	12/04/2023
M23.82190	SYNERGIE BTP	Cession Créance Synergie Btp	Ad-Travaux	Marché	12/04/2023
M23.82190	TRANSBETON	Travaux de Requalification Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Optionnelle 3-Lot 1	Ad-Travaux	Marché	12/04/2023
M20.76897	SOGETRA	Création Plateau Sureleve	Ad-Travaux	Marché	12/10/2020
M21.80527	ESPACE CLEAN SERVICE	Travaux d'Espace Vert	Ad-Travaux	Marché	13/12/2021
M21.79870	GETELEC TP SAS	Bayonette Aep Diam 300 Fonte It	Ad-Travaux	Marché	28/06/2021
F17.74275	COFARIS FONCIERE (LESHYPOTHEQUES.COM)	Demande Fiche Hypothèque Ae 1 et Ah 554	Ae-Etudes	Facture	08/11/2017
F18.75889	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Apc Mission MOE Urbaine	Ae-Etudes	Facture	02/08/2018
F18.78870	JOURNAL OFFICIEL	Publication Apc Mission de MOE Urbaine	Ae-Etudes	Facture	02/08/2018
F19.78903	COFARIS FONCIERE (LESHYPOTHEQUES.COM)	Consommation Octobre 2017	Ae-Etudes	Facture	15/04/2019
M17.73650	VIALIS INGENIERIE	Etude de Pré-Programmation	Ae-Etudes	Marché	13/09/2017
M17.73991	VIALIS INGENIERIE	Réalisation d'un Visuel 'Communication'	Ae-Etudes	Marché	19/10/2017
M18.76546	AXO	Mission de Levé Topographique sur les Existants	Ae-Etudes	Marché	03/12/2018
M19.76775	BECOM	Conception de Supports Visuels dans le Cadre de la Réalisation de 3 Totems	Ae-Etudes	Marché	12/03/2019
M19.76778	PROGOM	Réalisation 3 Totems	Ae-Etudes	Marché	12/03/2019
M19.77001	AXO	Relevé Par Laser - Scanner des Rues Lamartine	Ae-Etudes	Marché	06/06/2019
M19.77477	ANTILLES GEOTECHNIQUE	Mission d'Etudes Geotechniques G1 et G2	Ae-Etudes	Marché	30/09/2019
M20.78105	GEODETECT	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux Existants	Ae-Etudes	Marché	06/03/2020
M20.78303	GUAD SPS	Mission CSPS	Ae-Etudes	Marché	03/06/2020
M21.79789	GEODETECT	Détection et Cartographie des Réseaux	Ae-Etudes	Marché	10/05/2021
M23.82414	LACASCA JEAN-MARC UMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	Ae-Etudes	Marché	20/06/2023
M23.82791	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	Mission de Contrôle Technique	Ae-Etudes	Marché	11/10/2023
M19.76595	VIALIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	Marché	29/01/2019
M19.76595	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	Marché	29/01/2019
M19.76595	ATELIER L-D-URBANISME - PAYSAGE - TECHNIQUES ENVIRONNEMENTALES	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	Marché	29/01/2019
M19.76595	H3C CARAIRES	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	Marché	29/01/2019
F23.81921	REPARTITION INTS S/CT OPES	Frais Financiers 2022	Af-Frais Financiers	Facture	31/12/2022
F24.83228	REPARTITION INTS S/CT OPES	Frais Financiers 2023	Af-Frais Financiers	Facture	31/12/2023
M20.77951	REPARTITION INTS S/CT OPES	Intérêts de Découvert	Af-Frais Financiers	Marché	21/01/2020
M22.81058	REPARTITION INTS S/CT OPES	Intérêts Découverts	Af-Frais Financiers	Marché	02/06/2022
M17.72675	SEMAG	Remunération Forfaitaire-201601	Ah-Frais de Gestion	Marché	25/11/2016
F20.78031	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Apc Travaux Réaménagement Carrefour Lamartine	Al-Frais Divers	Facture	12/02/2020
F22.81584	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	Al-Frais Divers	Facture	15/11/2022
F23.81744	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	Al-Frais Divers	Facture	04/01/2023
M23.82198	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre-Avoir	Al-Frais Divers	Marché	04/04/2023
M23.82199	FAMEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre-Avoir	Al-Frais Divers	Marché	04/04/2023
M23.82200	PRESSE ANTILLES GUYANE (EX FRANCE ANTILLES) GPE	Avis Rectificatif Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	Al-Frais Divers	Marché	04/04/2023
M23.82201	PRESSE ANTILLES GUYANE (EX FRANCE ANTILLES) GPE	Marché de Travaux pour la Requalification de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	Al-Frais Divers	Marché	04/04/2023

3.3. AVANCEMENT.

- 2017 : Études préliminaires - VIALIS
- 07/11/2017 : COPIL
- 12/2018 : relevé topo
- 04/02/2019 : notification MOE
- 04/2020 : étude géotechnique
- 2019-2020 : AVP rue Lamartine et rue Sadi Carnot
- Fin 2019 : DCE travaux plateau surélevé
- 09/01/2020 : Consultation travaux plateau surélevé
- 03/08/2020 : Bon pour accord de Cap Excellence
- 10/2020 : détection de réseaux
- 12/10/2020 : Notification marché de travaux
- 02/2021 : Démarrage travaux plateau surélevé
- 18/02/2021 : Arrêt des travaux suite du fait de la découverte d'une canalisation AEP non identifiée /Nécessité d'installer un siphon sur le réseau AEP détecté
- 09/2021 : Redémarrage des travaux
- 10/2021 : Réception travaux
- 11/2021 : Lancement esquisse entrée de Ville
- Le 04 novembre 2022, le DCE est validé par CAP excellence, la consultation marché travaux est lancée.

Rappel des dates clés :

- Référence marché Public : **SEMAG-M23.82190**
- Publication légale sur plateforme : le 9 novembre 2022
- Remise des offres le 7 décembre 2022 à 12h00 au plus tard
- Passage en contrôle de légalité le 30 mars 2023
- Notification du marché le 14 avril 2023
- Réunion de lancement du marché le 22 mai 2023
- Ordre de service transmis le 26 mai 2023 pour le démarrage de la période de préparation
- 05/2023 : Réunion d'information publique
- 06/2023 : Réunion de coordination avec la Préfecture, PàP, GPMG et CAPEX pour prolongation AOT du parking en entrée de ville.
- 07/2023 : Démarrage travaux Quai Lefebvre – Côté Grand Port Maritime. Faute de convention pour la mise à disposition du terrain du parking, permettant son maintien dans le cadre du projet et son ouverture sur le boulevard du Quai Lefebvre par la suppression de la clôture physique, seuls les tranches ferme et optionnelle 3 ont fait l'objet d'un ordre de service de démarrage des travaux.

Répartition des LOT

- Lot 1, VRD : BMJ
 - Tranche ferme : 1 527 k€ HT
 - Tranche Optionnelle 3 : 325 k€ HT
 - Lot 2, Enrobés : SOGETRA
 - Tranche ferme : 325 k€ HT
 - Tranche Optionnelle 3 : 159 k€ HT
- *09/2023 : OS de mise en demeure de reprise des travaux suite au manquement de formation AIPR des collaborateurs de BMJ*



Carrefour Quai Lefebvre – rue Lamartine

Cap Excellence a fait le choix de réaliser des travaux prioritaires en 2020 avec la création d'un plateau surélevé pour marquer la jonction entre le quai Lefebvre et la rue Lamartine et ainsi inviter les piétons à utiliser le parking.

Après arbitrage politique, la réalisation de la rue Sadi Carnot a été différée et deux phases de travaux ont été définies :

- *Phase 1 : requalification de l'entrée de Ville à la jonction GPMG/parking/Quai Lefebvre et Bd Chanzy ;*
- *Phase 2 : travaux en surface sur la rue Lamartine*

Cap Excellence n'a pas donné d'instruction sur le budget en fonction des modifications de programme, il a donc été convenu de rester dans l'enveloppe financière, en dehors des frais prévus pour les aléas, révisions de prix. **Pour les phases 1 et 2, le reste à réaliser est de 2 563 K€ TTC.**

Pour donner suite à un diagnostic réalisé en décembre 2021 à travers les rues de Pointe à Pitre en présence de Cap Excellence, la Ville de Pointe à Pitre, la SEMAG et la MOE, il a été demandé à la MOE de proposer une esquisse de l'entrée de Ville chiffrée et de la rue Lamartine (hors réseaux) sur une section allant du quai Lefebvre à la rue Jaurès.

Acquisition de données

Afin de pouvoir lancer les AVP après validation des esquisses, des études pré-opérationnelles seront nécessaires. La MOE définira les besoins pour la phase suivante. Les données déjà acquises devront certainement être actualisées en fonction du nouveau périmètre d'études.

Une **mission de levé topographique** sur les existants a été confiée au Cabinet AXO en date du 30 novembre 2018 pour un montant de 8 750 € HT. Le levé a été remis le 14 décembre 2018. Cependant, il devait être complété par un levé des réseaux existants d'eaux pluviales et d'eaux usées. Or, malgré de nombreuses sollicitations, il n'a pas été possible de programmer une intervention conjointe du gestionnaire, Eau d'Excellence, et du géomètre.

Afin de disposer d'un état des lieux en 3 dimensions, un relevé par laser-scanner a été confié à AXO pour un montant de 4 000 €HT. L'évolution du périmètre impliquera une mise à jour des besoins.



La réalisation d'une **mission d'études géotechniques G1 et G2** a été confié à Antilles Géotechniques pour un montant de 18 553,50 € TTC le 30 septembre 2019. Les sondages ont été réalisés sur la rue Lamartine, et le rapport a été remis en avril 2020. Il conclue notamment à ce que « le niveau de l'eau dans le sol a été mis en évidence vers 1.0 m de profondeur environ au droit des sondages lors de la campagne de reconnaissances ». L'évolution du périmètre impliquera une mise à jour des besoins.

Enfin, une **mission de reconnaissance et de diagnostic des réseaux existants** a été confiée à Geodetect pour un montant de 23 987 € HT. Les diagnostics ont été réalisés sur les rues Lamartine et Sadi Carnot, et le rapport remis le 26 octobre 2020. L'évolution du périmètre impliquera une mise à jour des besoins.

Par ailleurs, les **concessionnaires** ont été sollicités afin de pouvoir définir leurs interventions sur ce projet :

Le **SYMEG** a été sollicité par courrier par Cap Excellence le 29 avril 2019, une réunion s'est tenue le 3 juin 2019, et le SYMEG a envoyé le 26 novembre 2019 des propositions de conventions financières relatives aux travaux d'enfouissement, pour un montant total de 383 610,29 € pour la rue Lamartine et 194 240,17 € pour la rue Sadi Carnot.

Eau d'Excellence a été sollicité par courrier par Cap Excellence le 12 juin 2019 sur la nécessité d'engager les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Ce courrier n'a fait l'objet d'aucun retour à ce jour.

Le SMGEAG a informé CAP EXCELLENCE par courrier du 02/01/2023 que le remplacement des conduites EP, AEP, et EU n'était pas prévu dans le PPI du SMGEAG. Les réseaux AEP et EU ne seront donc pas traités dans le cadre des travaux conduits par Cap Excellence.

4. COMPTE RENDU FINANCIER.

4.1. BILAN.

Bilan initial : 3 417 214,01€ TTC

Bilan CRF 2020 validé : 3 471 214,01 € TTC

Bilan CRF 2021 validé : 3 638 470 € TTC (+ 167 255,99 €)

Bilan CRF 2022 : 3 638 470 € TTC

Bilan CRF 2023 : 3 638 470 € TTC (maintenu)

Au 31 décembre 2023, il a été réalisé au total 1 10093 734908,9278 euros TTC de dépenses dont 526485 k€ TTC sur l'année 2023 :

Bilan synthétique HT : 353600-ZAE DE POINTE-A-PITRE (RUES LAMARTINE ET SADI CARNOT) -REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

Date et heure du document : 04/06/2024 14:57

PRODUITS

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69
TOTAL PRODUITS	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69

CHARGES

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Ad-Travaux	2 902 100,47	2 323 244,59	658 147,17	431 829,93
Pe-Etudes	133 167,00	130 707,69	76 335,30	3 507,10
Ae-Etudes Maitrise d'Oeuvre	276 497,70	269 845,51	207 625,51	27 791,02
Af-Frais Financiers	20 000,00	4 876,19	4 876,19	2 227,70
Ah-Frais de Gestion	159 730,22	159 730,22	139 546,91	20 125,64
Ai-Frais Divers	10 000,00	1 210,85	1 210,85	0,00
TOTAL CHARGES	3 500 496,31	2 879 705,04	1 100 731,92	-485 481,39

Marge net
(% marge / CA)

138 352,97
(3,80%)

-1 329 727,48
(-85,79%)

46 503,67
(4,05%)

4 754,30
(0,97%)

RECETTES

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69
Dj-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69

DEPENSES

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Ad-Travaux	2 991 260,67	2 398 521,06	724 939,69	468 535,48
Ae-Etudes	143 400,00	131 063,29	86 065,73	3 805,19
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	300 000,00	292 782,38	225 273,68	30 153,26
Af-Frais Financiers	20 031,34	4 907,53	4 907,53	2 227,70
Ah-Frais de Gestion	173 307,27	173 307,29	151 408,38	21 836,32
Al-Frais Divers	10 850,00	1 313,77	1 313,77	0,00
TOTAL DEPENSES	3 638 849,28	3 001 895,32	1 193 908,78	526 557,95

Trésorerie engagée nette
(% dépenses / recettes)

0,00
(100,00%)

-1 451 917,75
(193,67%)

-46 673,19
(104,07%)

-36 322,26
(107,41%)

- **468 K€ TTC** de dépenses en travaux ; qui ont permis de réaliser la phase 1, sur le boulevard du Quai Lefebvre, le long du Grand Port Maritime.
- **34 K€ TTC** de dépenses en études ;
- **2 K€ TTC** de frais financiers ;
- **22 K€ TTC** de frais de gestion ;
- **0 K€ TTC** de frais divers.

Au total les recettes appelées s'élèvent à 1 147 k€ TTC, dont 565 k€ TTC en 2023.

CUMUL AU 30/12/2023		CREANCES TTC	
RECETTES TTC	THESORERIE	RECETTES TTC	THESORERIE
PREM CUMUL AU 31-12-2023	1 147 236	-19 822	27 963
CRF 2023	1 147 236	-19 822	27 963

Bilan synthétique TTC : 353600-ZAE DE POINTE-A-PITRE (RUES LAMARTINE ET SADI CARNOT) -REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

RECETTES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 638 849,28	1 147 235,59	1 119 272,24	565 641,56
Dj-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 638 849,28	1 147 235,59	1 119 272,24	565 641,56

DEPENSES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Ad-Travaux	2 991 260,67	724 939,69	670 124,88	416 875,04
Ae-Etudes	143 400,00	86 065,73	86 065,73	3 805,19
Ae-Etudes Maitrise d'Oeuvre	300 000,00	225 273,68	225 273,68	30 153,26
Af-Frais Financiers	20 031,34	4 907,53	4 907,53	2 227,70
Ah-Frais de Gestion	173 307,27	151 408,38	151 408,38	21 836,32
Al-Frais Divers	10 850,00	1 313,77	1 313,77	1 049,16
TOTAL DEPENSES	3 638 849,28	1 193 908,78	1 139 093,97	475 946,67

Trésorerie nette
(% dépenses / recettes)

0,00
(100,00%)

-46 673,19
(104,07%)

-19 821,73
(101,77%)

89 694,89
(84,14%)

RECETTES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	0,00
Dj-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	0,00

DEPENSES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Ad-Travaux	2 991 260,67	721 190,88	721 190,88	0,00
Ae-Etudes	143 400,00	95 739,86	93 569,86	0,00
Ae-Etudes Maitrise d'Oeuvre	300 000,00	225 273,68	225 273,68	0,00
Af-Frais Financiers	20 031,34	4 907,53	4 907,53	0,00
Ah-Frais de Gestion	173 307,27	153 922,19	153 922,19	0,00
Ai-Frais Divers	10 850,00	1 313,77	1 313,77	0,00
TOTAL DEPENSES	3 638 849,28	1 202 347,91	1 200 177,91	0,00

Trésorerie nette **0,00** **347 629,66** **-52 942,32** **0,00**
 (% dépenses / recettes) **(100,00%)** **(77,57%)** **(104,61%)**

La trésorerie de cette opération au 31/12/2023 est négative de – **19 824,7352 942,32 €**.

4.2. PRÉVISIONS RECETTES DÉPENSES

Le prévisionnel de charges et de produits est en fonction du planning opérationnel présenté en annexe.

En recettes, il est prévu sur l'année 2024 :

- **1 860 K€ TTC** de participation Cap Excellence permettant de couvrir les dépenses susmentionnées.

Globalement, les travaux durant toute l'année 2024.

- *Février 2024, OPR partielle sur Quai Lefebvre coté Grand Port Maritime.*
- *Mars 2024, basculement sur Quai Lefebvre coté bâtiment.*
- *Juillet 2024, OPR partielle sur Quai Lefebvre coté bâtiment*
- *Septembre 2024, basculement dans la rue Lamartine.*

De facto en 2024, il est attendu une dépense totale de **1 492 k€ TTC** :

- **1 411 K€ TTC** de dépenses en travaux ;
- **49 K€ TTC** de dépenses en études ;
- **9 K€ TTC** de frais financier ;
- **16 K€ TTC** de frais de gestion ;
- **7 K€ TTC** de frais divers.

Ci-dessous, l'échéancier d'appel de participation de Cap Excellence par année :

Désignation lignes budgétaires	HT	TTC	A fin 2023	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	2024	2025
	Budget préc.	Budget actualisé							
En Kilo Euros									
Bg-Participation Epci	3 150	3 639	1 147	403	266	486	686	1 860	627
Sous-total recettes	3 150	3 639	1 147	403	266	486	686	1 860	627

Conclusion :

Le chantier de requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre est un projet sensible, en raison de ses multiples phases et de sa localisation en zone urbaine, qui exige une gestion attentive des interactions avec les différents acteurs, partenaires et usagers, notamment les commerçants locaux.

Plusieurs mises en demeure adressées à l'entreprise titulaire du lot 1 suite à des retards et des malfaçons soulignent les difficultés de gestion rencontrées de cette dernière.

La mise en place des actions correctives permettra de maintenir la confiance des partenaires, en particulier la ville de Pointe-à-Pitre. Cependant, il est important de rester vigilant quant à la capacité de l'entreprise à respecter ses engagements et de mettre en place des mesures de suivi et de contrôle renforcées pour garantir la bonne exécution du projet.

	CRF 2022	CRF 2023
	Dernier bilan approuvé	Bilan à approuver
	K€ TTC	K€ TTC
Participations	3 638	3 638
TOTAL DES PRODUITS	3 638	3 638
Travaux	3 017	2 991
<i>Travaux phase 1 et 2</i>	2 563	2 560
<i>Création plateau surélevé</i>	236	236
<i>Divers et imprévus</i>	217	195
Etudes	400	443
Frais financiers	30	20
Frais généraux	170	174
Frais divers	22	10
TOTAL DES CHARGES	3 638	3 638

4.3. ÉVOLUTION DU BILAN ET DE LA RECETTE

Le montant des travaux est décomposé ainsi :

- Phase 1 : Plateau surélevé : 236 K€
- Phase 2 et 3 : Entrée de Ville et rue Lamartine : 2 560 K€
- Divers et imprévus : Aléas chantier et révisions : 195 K€.

5. ANNEXES

5.1. ANNEXE 1 : DÉLIBÉRATION D'APPROBATION DU CRF 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION
DE LA GUADELOUPE



Date de convocation :

Le 10 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	1 ^{ère} séance
Séance du 17 février 2023	

L'an deux-mille-vingt-deux, le vendredi 17 février, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 11 heures 00 minutes, s'est tenu à la fois en présentiel au centre culturel Sonis (Rond-point IGNACE 97 139 les Abymes) et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, le président.

Étaient présents : 32 conseillers communautaires

Président : M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président)- M. Dominique BIRAS' (3^{ème} vice-président)- M. Georges BREDENI (3^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY' (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO'- Mme Renée-George NABAJOITH-DELOUMEAUX' - M. William SURDIN- M. Didier MERIDAN

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS'- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS'- Mme Sandra ENJARIC- M. Fred EUSTACHE-Mme Jacqueline FAVORINUS- Mme Maddy GARGAR- M. Fulbert HENRY- M. Michel MADO'- Mme Marie-Andrée MANDIL'- Mme Magaly MARCIN'- M. Fabert MICHELY- Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Alix NABAJOITH- M. Alain SOREZIE- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Nadège THEOPHILE'- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 7

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président) à M. Michel MADO
Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente) à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE

Autres membres du bureau : M. Jean-Luc CELIGNY à M. Teddy FOULE
Mme Tania GALVANI à Mme Marie-Andrée MANDIL
Mme Lyliane PIQUION à M. Didier MERIDAN

En cours de séance :

Vice-président : M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président) à Mme Sandra ENJARIC

Autre conseiller communautaire : M. Joseph LEE à Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Nombre de conseillers absents excusés : 3

Vice-président : Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)

Autre membre du bureau : Mme Laisely PARAT-EDOM

En cours de séance :

Autre membre du bureau : M. Georges DAUBIN

Nombre de conseillers absents non excusés : 6

Autre membre du bureau : M. Pierre THICOT

Autres conseillers communautaires : Mme Johane DAHOMAIS- M. Justin DESSOUT- M. Rossan KAUZDUEL- M. Olivier SERVA- M. Dominique THEOPHILE

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 32 (dont 10 en visioconférence)

Votants : 39 (dont 7 pouvoirs)

• Dont pour : 39

• Dont contre : 0

• Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

Mme Sandra ENJARIC

Délibération n°2023.02.01/389

Requalification de la zone d'activités économiques (ZAE) de la ville de Pointe-à-Pitre – Entrée du centre-ville et rue Lamartine : compte-rendu financier de l'exercice 2021

Rapporteur

M. Didier MERIDAN

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 03 MARS 2023

- publication sur le site internet ou notification, le : 03 MARS 2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le code de l'urbanisme ;
- VU la loi n°83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DICTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération du conseil communautaire n°2016.11/11/352 du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2021.05.04/155 du conseil communautaire du 28 mai 2021 portant modification des délégations de certaines attributions du conseil au président de CAP Excellence ;
- VU la convention de mandat entre CAP Excellence et la SEMAG du 25 novembre 2016 ;
- VU le compte-rendu financier relatif à l'opération « Requalification et dynamisation économique de la zone d'activités économiques du centre-ville de la ville de Pointe-à-Pitre (rues Lamartine et Sadi Carnot) » pour l'année 2021 remis par la SEMAG.

Considérant le rapport du président ;

Considérant qu'au vu de l'avancement de l'opération, l'évolution du bilan financier prévisionnel est proposé :

	Montant HT	Montant TTC
Montant global	3 356 K €	3 638 K €

Considérant que la répartition pluriannuelle prévisionnelle de la participation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence est la suivante :

Participation CAP Excellence K€ TTC	Total bilan K€ TTC	2022	2023	2024	2025
		Appel de fonds	3 638	140	2 044

Considérant les objectifs du plan d'action stratégique économique (PASEC) de CAP Excellence ;

Considérant l'enjeu du développement économique au service de l'emploi qui constitue l'une des priorités de CAP Excellence ;

Considérant l'avis favorable de la commission affaires financières réunie le 7 novembre 2022, dans le cadre des échanges en vue du présent conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- D'approuver le compte-rendu financier relatif à l'opération « Requalification et dynamisation économique de la zone d'activités économiques du centre-ville de Pointe-à-Pitre (rues Lamartine et Sadi Carnot) » pour l'année 2020.

ARTICLE 2- D'approuver le bilan financier de l'opération, d'un montant de 3 638 470,01 € TTC.

ARTICLE 3- D'approuver la participation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à l'opération, d'un montant total de 3 638 470,01 € TTC.

ARTICLE 4- De proposer, sous réserve des limites fixées en AP/CP par le conseil communautaire, les inscriptions budgétaires suivantes au budget de CAP Excellence au titre de la participation à l'opération :

- 2022 : 140 K€ ;
- 2023 : 2 044 K€ ;
- 2024 : 785 K

ARTICLE 5- D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 6- Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 02 MARS 2023

Le président

La secrétaire de séance

Eric JALTON

Sandra ENJARIC

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 03 MARS 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 03 MARS 2023
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 03 MARS 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 03 MARS 2023
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 03 MARS 2023

PROJET DE DELIBERATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de l'urbanisme ;
- VU** la loi n°83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU** la délibération du conseil communautaire n°2016.11/11/352 du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°2021.05.04/155 du conseil communautaire du 28 mai 2021 portant modification des délégations de certaines attributions du conseil au président de CAP Excellence ;
- VU** la convention de mandat entre CAP Excellence et la SEMAG du 25 novembre 2016 ;
- VU** le compte-rendu financier relatif à l'opération « Requalification et dynamisation économique de la Zone d'Activités Economiques du Centre-Ville de la ville de Pointe-à-Pitre (rues Lamartine et Sadi Carnot) » pour l'année 2022 remis par la SEMAG.

Considérant le rapport du président ;

Considérant qu'au vu de l'avancement de l'opération, l'évolution du bilan financier prévisionnel est proposé :

	Montant HT	Montant TTC
Montant global	3 500 K €	3 638 K €

Considérant que la répartition pluriannuelle prévisionnelle de la participation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence est la suivante :

Participation CAP Excellence K€ TTC	Total bilan K€ TTC			
		2023	2024	2025
Appel de fonds	3 638	490	1 860	631

Considérant les objectifs du Plan d'Action Stratégique Economique (PASEC) de CAP Excellence ;

Considérant l'enjeu du développement économique au service de l'emploi qui constitue l'une des priorités de CAP Excellence ;

Considérant l'avis favorable de la commission finance réunie le XX/XX/XXXX, dans le cadre des échanges en vue du présent conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À ...

ARTICLE 1- D'approuver le compte-rendu financier relatif à l'opération « Requalification et dynamisation économique de la Zone d'Activités Economiques du Centre-Ville de Pointe-à-Pitre (rues Lamartine et Sadi Carnot) » pour l'année 2023.

ARTICLE 2- D'approuver le bilan financier de l'opération, d'un montant de 3 638 470,01 € TTC.

ARTICLE 3- D'approuver la participation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à l'opération, d'un montant total de 3 638 470,01 € TTC.

ARTICLE 4- D'inscrire les montants suivants au budget de CAP EXCELLENCE au titre de la participation à l'opération :

- 2023 : 490 K€ ;
- 2024 : 1 860K€ ;
- 2025 : 631 K€ ;

ARTICLE 5- D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 6- Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Les membres du conseil sont invités à se prononcer sur cette affaire.

5.4. ANNEXE 4 : BILAN SYNTHETIQUE AU 31/12/2023

Bilan synthétique HT : 353600-ZAE DE POINTE-A-PITRE (RUES LAMARTINE ET SADI CARNOT) -REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

Date et heure du document : 04/06/2024 14:57

PRODUITS					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année	
Bg-Participation Epci	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69	
TOTAL PRODUITS	3 638 849,28	1 549 977,57	1 147 235,59	490 235,69	
CHARGES					
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année	
Ad-Travaux	2 902 100,47	2 321 244,59	668 147,17	431 829,93	
Ae-Etudes	132 167,92	120 797,68	79 325,29	3 507,10	
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	276 497,70	269 845,51	207 625,51	27 791,02	
AF-Frais Financiers	20 000,00	4 876,19	4 876,19	2 227,70	
Ah-Frais de Gestion	159 730,22	159 730,22	139 546,91	20 125,64	
Ai-Frais Divers	10 000,00	1 210,85	1 210,85	0,00	
TOTAL CHARGES	3 500 496,31	2 879 705,04	1 100 731,92	485 481,39	
	Marge net (% marge / CA)	138 352,97 (3,80%)	-1 329 727,48 (-85,79%)	46 503,67 (4,05%)	4 754,30 (0,97%)

5.5. ANNEXE 5 : PREVISIONNEL DE RECETTES-DEPENSES 2024

Echéancier prévisionnel révisé TTC : 353600-ZAE DE POINTE-A-PITRE (RUES LAMARTINE ET SADI CARNOT) -REQUALIFICATION ET DYNAMISATION-60-ATDD - établi le 08/03/2024 à 10:32

Désignation lignes budgétaires	HT	HT	TVA	TTC	A fin 2023	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	2024	2025
	Budget préé.	Budget a. cour.	Budget a. cour.	Budget a. cour.							
Bg-Participation Epci	3 150	3 639	0	3859	1147	-428	295	-495	595	1 960	627
Sous-total recettes	3 150	3 639	0	3 859	1 147	-428	295	-495	595	1 960	627
Ad-Travaux	-2 904	-2 902	-80	-2991	-704	-15	-140	-437	-654	-1 255	-842
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	-276	-276	-84	-360	-235	-3	-13	-15	-15	-45	-30
Ae-Etudes	-132	-132	-41	-173	-86	-6	1			-4	-6
AF-Frais Financiers	-20	-20	0	-20	-5		-5	5	-3	-5	-5
Ah-Frais de Gestion	-159	-159	-54	-213	-151	-6	-6	-6	-4	-16	-6
Ai-Frais Divers	-10	-10	-3	-13	-1		-2	-2	-2	-7	-2
Sous-total dépenses	-3 150	-3 500	-138	-3 639	-1 173	-28	-288	-484	-708	-1 363	-885
Sous-total trésorerie transitoire	0	0	0	0	6	-6	-293	-489	-113	-403	-258
Trésorerie brute					-20	38	-47	-48	-47	-47	213

N° Emplacement	N° Facture	Raison sociale	Objet	Facturé HT	Révisions HT	Facturé HT Global	TVA	Retenue de Garantie TTC	Facture TTC	Régé TTC	Date règlement	Appel de fonds
M19-76595	F19-02-0012	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	5 500,00	-	5 500,00	467,50	-	5 967,50	5 967,50	28/08/2019	RO2019/04/92-ACS
M19-76595	F19-02-0012	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	4 000,00	-	4 000,00	340,00	-	4 340,00	4 340,00	29/08/2019	RO2019/04/92-ACS
M19-76595	F19-02-0012	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	2 000,00	-	2 000,00	170,00	-	2 170,00	2 170,00	29/08/2019	RO2019/04/92-ACS
M19-76595	F19-07-00881-NH2	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	9 000,00	-	9 000,00	765,00	-	9 765,00	9 765,00	20/11/2019	RO2019/10/197-AC6
M19-76595	F19-07-0088	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	7 500,00	-	7 500,00	637,50	-	8 137,50	8 137,50	13/10/2019	RO2019/10/197-AC6
M19-76595	F19-07-0088	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	3 000,00	-	3 000,00	255,00	-	3 255,00	3 255,00	20/11/2019	RO2019/10/197-AC6
M19-76595	N H3 - F19-12-0160 du 20/12/19	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	4 605,69	305,69	4 911,38	391,48	-	4 997,17	4 997,17	15/05/2020	RO2020/06/78-AC9
M19-76595	N H3 - F19-12-0160	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	184,22	-	184,22	15,66	-	199,88	199,88	15/05/2020	RO2020/06/78
M19-76595	N H3 - F19-12-0160	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	78,15	-	78,15	6,64	-	84,79	84,79	15/05/2020	RO2020/06/78
M19-76595	N H3 - F19-12-0160	HCC CARAIRES	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	55,83	-	55,83	4,75	-	60,58	60,58	15/05/2020	RO2020/06/78
M19-76595	M20-77951	REPARTITION INTS S/CT OPES	Intérêts Découvert	69,09	-	69,09	1,03	-	70,12	70,12	24/02/2022	RO20/04/59
M19-76595	NH4	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	6 000,00	126,28	6 126,28	520,73	-	6 647,01	6 647,01	19/01/2021	RO2020/11/218-AC10
M19-76595	NH4	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	2 400,00	52,05	2 452,05	208,42	-	2 660,47	2 660,47	19/01/2021	RO2020/11/218-AC10
M19-76595	F20-08-0073 - NH4	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	5 400,00	143,91	5 543,91	471,23	-	6 015,14	6 015,14	18/12/2020	RO2020/11/218-AC10
M17-72675	RF2021/04/26	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	4 551,00	511,99	5 062,99	430,25	-	5 493,24	5 493,24	21/02/2022	RO2021/08/123-AC12
M20-76303	FAC00001157	GUAD SPS	Mission CSPS	531,00	-	531,00	45,14	-	576,14	576,14	21/02/2022	RO22/02/19
M17-72675	RF 2021/29/24	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	7 171,40	631,59	7 802,99	663,25	-	8 466,24	8 466,24	21/02/2022	RO22/02/19
M19-76595	F21-12-0111-NH5	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	14 570,00	840,78	15 410,78	1 318,42	-	16 829,20	16 829,20	21/02/2022	RO2022/02/19
M19-76595	NH5	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	1 500,00	135,00	1 635,00	138,98	-	1 773,98	1 773,98	05/05/2022	RO22/02/19
M19-76595	NH5	HCC CARAIRES	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	600,00	54,00	654,00	55,59	-	709,59	709,59	05/05/2022	RO22/02/19
M19-76595	NH5	ESPACE CLEAN SERVICE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	19,17	-	19,17	1,63	-	20,80	20,80	05/05/2022	RO22/02/19
M21-80327	FA00003013	SEMAG	Travaux d'Espace Vert	4 045,00	-	4 045,00	343,83	-	4 388,83	4 388,83	14/06/2022	RO22/07/139
M17-72675	RF2022/05/28	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	5 000,00	394,35	5 394,35	458,52	-	5 852,87	5 852,87	14/06/2022	RO22/07/139
M19-76595	NH6	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	5 000,00	570,71	5 570,71	473,51	-	6 044,22	6 044,22	06/07/2022	RO22/07/139
M19-76595	NH6	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	5 000,00	399,50	5 399,50	458,96	-	5 858,46	5 858,46	06/07/2022	RO22/07/139
M19-76595	NH6	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	2 000,00	159,80	2 159,80	183,59	-	2 343,38	2 343,38	06/07/2022	RO22/07/139
M22-81058	Int.découvert 2020- RF 2022/09/€9	REPARTITION INTS S/CT OPES	Intérêts Découvert	111,63	-	111,63	1,30	-	112,93	112,93	06/07/2022	RO22/10/188
M19-76595	NH7	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	15 000,00	1 475,00	16 475,00	1 400,38	-	17 875,38	17 875,38	31/08/2022	RO22/10/188
M19-76595	NH7	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	12 500,00	1 240,00	13 740,00	1 167,90	-	14 907,90	14 907,90	31/08/2022	RO22/10/188
M19-76595	NH7	SEMAG	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	6 590,00	590,00	7 180,00	569,15	-	7 749,15	7 749,15	31/08/2022	RO22/10/188
M17-72675	RF 2022/07/64	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	2 765,00	146,58	2 911,58	246,63	-	3 148,21	3 148,21	02/09/2022	RO22/10/188
M22-81058	Int.découvert 2021	REPARTITION INTS S/CT OPES	Intérêts Découvert	517,25	-	517,25	6,37	-	523,62	523,62	04/10/2022	RO22/10/188
M19-76595	F22-10-0095	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	33 200,00	3 838,40	37 038,40	3 148,26	-	40 186,66	40 186,66	15/11/2022	RO22/12/216
M19-76595	SITUATION N°08	URBIS	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	15 500,00	1 317,50	16 817,50	1 317,50	-	18 135,00	18 135,00	24/11/2022	RO22/12/216
M19-76595	SITUATION N°08	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	4 000,00	496,00	4 496,00	382,16	-	4 878,16	4 878,16	15/11/2022	RO22/12/216
M17-72675	RF/22/01/272	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	11 866,82	242,68	12 099,50	1 028,44	-	13 127,94	13 127,94	31/12/2022	RO23/07/73
M23-82200	H-55941	PRESSE ANTILLES GUYANE (EX FRANCE ANTILLES) OPE	Année Réglementaire de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	121,88	-	121,88	10,38	-	132,24	132,24	06/03/2023	RO23/07/73
M23-82201	H-55791	PRESSE ANTILLES GUYANE (EX FRANCE ANTILLES) OPE	Année Réglementaire de la Zae du Centre Ville de Pointe-à-Pitre	845,09	-	845,09	71,83	-	916,92	916,92	06/03/2023	RO23/07/73
M17-72675	RF23/05/42	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	10 155,54	3 790,21	13 945,75	1 185,39	-	15 131,14	15 131,14	25/07/2023	RO23/07/73
M19-76595	F23-05-0046	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	17 550,00	2 983,00	19 533,00	1 694,31	-	21 627,31	21 627,31	23/06/2023	RO23/07/73
M23-82190	SITUATION N°01	BMJ (BETON MOBILE JANKY)	Travaux de Remunération Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Ordinaire 3-Lot 1	10 360,70	-	10 360,70	800,66	562,07	10 679,29	10 679,29	14/08/2023	RO23/11/101
M23-82414	FA202311	LACASCA JEAN-MARC (JMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	1 032,50	-	1 032,50	87,76	-	1 120,26	1 120,26	03/08/2023	RO23/11/101
M23-82190	SITUATION 2	BMJ (BETON MOBILE JANKY)	Travaux de Remunération Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Ordinaire 3-Lot 1	10 424,34	-	10 424,34	886,07	565,82	10 744,89	10 744,89	14/08/2023	RO23/11/101
M19-76595	NOTE D'ORDONNANCES N°10	VALUIS INGENIERIE	Mission de MOE pour les Travaux de VRD	7 660,15	698,02	8 358,17	667,93	-	8 525,95	8 525,95	14/09/2023	RO23/11/101
M23-82414	FACTURE N°FA202325	LACASCA JEAN-MARC (JMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	766,15	-	766,15	65,12	-	831,27	831,27	03/10/2023	RO24/03/11
M23-82190	F23/0145	BMJ (BETON MOBILE JANKY)	Travaux de Remunération Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Ordinaire 3-Lot 1	188 671,47	4 932,24	193 603,71	-	19 715,68	173 888,03	173 888,03	27/11/2023	RO24/03/11
M23-82190	F23/0145	SYNERGIE BTP	Travaux de Remunération Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Ordinaire 3-Lot 1	206 061,46	-	206 061,46	-	-	206 061,46	206 061,46	27/11/2023	RO24/03/11
M23-82190	F23/0145	BMJ (BETON MOBILE JANKY)	Travaux de Remunération Zae Pap Tranche Ferme + Tranche Ordinaire 3-Lot 1	530,15	-	530,15	45,06	-	575,21	575,21	06/01/2024	RO24/03/11
M23-82414	FA202327	LACASCA JEAN-MARC (JMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	648,15	-	648,15	55,09	-	703,24	703,24	26/10/2023	RO24/03/11
M23-82414	FA202328	LACASCA JEAN-MARC (JMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	530,15	-	530,15	45,06	-	575,21	575,21	27/11/2023	RO24/03/11
M23-82414	Facti n°FA202347	LACASCA JEAN-MARC (JMSPS)	Mission SPS Travaux de Voiries et Réseaux Divers Requalification de la Zae du Centre Ville de Pap	11 379,72	-	11 379,72	967,28	-	12 347,00	12 347,00	14/12/2023	RO24/03/11
M17-72675	RF23/01/2140	SEMAG	Remunération Forfaitaire-2016/01	5 830,73	349,16	6 179,89	525,29	-	6 705,18	6 705,18	31/12/2023	RO24/03/11
F24-83228	ND23/12/6 + 7+8	REPARTITION INTS S/CT OPES	Frais Financiers 2023	4 209,86	-	4 209,86	-	-	4 209,86	4 209,86	31/12/2023	RO24/03/11

